



Novembre 2023

**Pour moins de déchets, moins de pollution, nous nous impliquons !  
En 2024, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique fait évoluer nos habitudes.**

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, nous devons continuer nos efforts pour diminuer notre production de déchets. Entre 2010 et 2022, le contenu de notre poubelle verte est passé de 416 kg à 344 kg par habitant. Le tri aussi a progressé et tous les emballages peuvent être déposés dans la poubelle jaune depuis 2019.

Mais un déchet reste un déchet. Il faut savoir que les 81 839 tonnes de déchets produits en 2022 sur notre territoire sont, soit incinérés, soit traités en filière de recyclage. De plus, chaque jour, des centaines de kilomètres sont parcourus par les véhicules de collecte pour déposer le contenu de nos poubelles dans les différentes filières de traitement, ce qui représente un bilan carbone et un coût toujours plus important pour la collectivité. Les opérations de traitement, elles aussi énergivores, et dont le coût ne cesse de croître, sont également à prendre en compte.

À partir de 2024, sous l'impulsion de vos élus, la CARA engagera un grand nombre d'actions dont la finalité est de nous rendre plus vertueux ; l'objectif attendu étant le maintien de la qualité de service, la maîtrise des coûts et la diminution des impacts environnementaux. Plusieurs stratégies vont être menées de front durant l'année et se poursuivront sur les 5 à 10 ans à venir pour tendre vers un territoire « zéro déchet » : **le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas...**

Le premier changement portera sur la modification des fréquences et des horaires de collecte. Le service restera bien entendu de qualité, mais certaines modifications auront lieu à partir du 8 avril 2024. C'est pour cette raison que votre calendrier distribué en cette fin d'année n'est que partiel. Vous serez destinataires du document complété en mars 2024 dans vos boîtes aux lettres et dès le début d'année en version numérique sur le site de la CARA : [www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr) et sur l'application « MON TRI ».

**Valorisation des déchets alimentaires : trouver la meilleure solution**

Aussi, à partir du 1er janvier 2024, pour répondre aux attentes de valorisation des déchets alimentaires (biodéchets) et des végétaux, nous déploierons progressivement des solutions de compostage. Avant tout, des rencontres « apéro compost » sont régulièrement proposées depuis 2023 et se poursuivront en 2024 afin que chacun puisse définir la meilleure solution pour que ces déchets ne finissent plus dans la poubelle.

Nous proposerons progressivement d'autres dispositifs en ce sens, en fonction des objectifs que nous avons fixés pour le territoire, des besoins et des attentes locales.

Chaque geste compte et c'est collectivement et individuellement que nous pourrions relever le défi du « zéro déchet » pour un territoire durable.

*Le Président de la Communauté  
d'Agglomération Royan Atlantique,*  
**Vincent Barraud**

*Le vice-président de la Communauté  
d'Agglomération Royan Atlantique  
en charge de la gestion des déchets*  
**Éric Renoux**